

L'ABSENCE DE TEXTE CHETL, 4

NOTES SUR L'APPARITION DES VERS ISOLÉS DANS LES
IMPRIMÉS DES TEXTES DRAMATIQUES MÉDIÉVAUX : LE
CAS DE LA DEUXIÈME ÉDITION TREPPEREL DE *MAISTRE*
PIERRE PATELIN

PAR TAKU KUROIWA

MOTS-CLÉS : THÉÂTRE, VERSIFICATION, PERFORMANCE,
IRRÉGULARITÉS, RYTHME, MOYEN FRANÇAIS

Résumé : Comment prouver l'omission d'un vers originellement présent dans le texte d'une pièce de théâtre de la fin du Moyen Âge français ? L'analyse des plus anciennes versions imprimées de Maistre Pierre Pathelin montre l'insolubilité du problème. Les « défauts de versification » supposés n'indiquent pas un défaut de cohérence textuel.

Abstract : How can we demonstrate that a verse which was originally present in a late medieval French theatrical text has been omitted? The analysis of the oldest prints by Master Pierre Pathelin shows how difficult this problem is. The supposed "errors of versification" which he corrects do not correspond to any lack of coherence in the text.

Pour citer cet article :

– KUROIWA Taku, « Notes sur l'apparition des vers isolés dans les imprimés des textes dramatiques médiévaux : le cas de la deuxième édition Trepperel de *Maistre Pierre Pathelin* », dans *L'absence de texte, CHETL, 4*, Paris, LAMOP, 2011 (1^{re} éd. en ligne 2012).

Cet article est sous licence [Creative Commons 2.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/) BY-NC-ND. – Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation. – Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales. – Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.

Notes sur l'apparition des vers isolés dans
les imprimés des textes dramatiques
médiévaux : le cas de la deuxième édition
Trepperel de *Maistre Pierre Pathelin*

PAR TAKU KUROIWA*

Introduction

Grâce notamment aux études sur la transmission textuelle, les éditeurs et les historiens du théâtre médiéval sont de plus en plus conscients du fait qu'on ne doit pas éditer ni étudier les textes dramatiques avec la même approche que d'autres types de textes, comme les romans ou les poèmes « lyriques »¹. Les manuscrits des textes dramatiques, par exemple, peuvent répondre à de multiples situations d'emploi, et chaque particularité observée dans ceux-ci répond souvent à des

* Maître de conférence à l'université du Tôhoku (Sendai, Japon).

Le présent travail a bénéficié de la subvention scientifique (KAKENHI) de la Société Japonaise de la Promotion de la Science (année universitaire 2011-2012 : n° 22720133).

1. Pour le bilan des problématiques concernant l'établissement des éditions critiques des textes dramatiques, voir G. PARUSSA, « Éditer les textes du théâtre en langue française : aperçu historique et perspectives », *Médiévales*, 59, 2010, p. 41-61.

usages spécifiques ; si la présence des « crochets » alinéaires répond à des indications scéniques dont aujourd'hui on ne connaît guère les détails, la présence des miniatures ou de deux colonnes répond, en revanche, à des pratiques de lecture². Et dans la mesure où l'exigence scripturaire et codicologique de chaque témoin textuel change selon son mode d'emploi, on pourrait naturellement supposer qu'il en va de même pour le texte qui est conservé dans celui-ci ; c'est-à-dire faire la supposition que le texte lui-même peut se munir de caractéristiques propres en fonction de son mode d'emploi.

Prenons l'exemple de la versification, qui est un système de structuration rythmique du texte pour la représentation et/ou pour la lecture³. Il est généralement admis que les textes

2. Cf. É. LALOU et D. SMITH, « Pour une typologie des manuscrits de théâtre médiéval », *Fifteenth-Century Studies*, 13, 1988, p. 569-579 ; G. A. Runnalls, « Towards a typology of medieval french play manuscripts », dans *idem*, *Études sur les mystères. Un recueil de 22 études sur les mystères français, suivi d'un répertoire du théâtre religieux français du Moyen Âge et d'une bibliographie*, Paris, H. Champion, 1998 (Champion-Varia, 14), p. 367-389.

Pour les aspects codicologiques des manuscrits du corpus théâtral, cf. surtout D. SMITH, « “Les manuscrits de théâtre”. Introduction codicologique à des manuscrits qui n'existent pas », *Gazette du livre médiéval*, 33, 1998, p. 1-9 et *idem*, « Plaidoyer pour l'étude des plis. Codex, mise en page, transport et rangement », *Gazette du livre médiéval*, 42, 2003, p. 1-15.

3. Sur la difficulté d'appliquer les normes modernes de versification à ces textes, voir surtout X. LEROUX, « La nature du texte dramatique à l'épreuve de la numérotation des vers », dans *Les Pères du théâtre médiéval. Examen critique de la constitution d'un savoir académique*, dir. M. Bouhaïk-Gironès, V. Dominguez et J. Koopmans, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010 (Interférences), p. 181-199. Nous nous permettons de signaler que nous avons également travaillé, en collaboration avec D. Smith et X. Leroux, sur

théâtraux de la période médiévale sont essentiellement écrits en octosyllabes à rimes plates, c'est-à-dire dans l'alternance des paires de vers de huit syllabes qui riment ensemble. Et quand les éditeurs rencontrent des « irrégularités » métriques et rimiques dans ces textes, ils les attribuent, souvent sans hésitation, à la « négligence » des copistes ou des imprimeurs. Mais il va de soi que personne aujourd'hui ne peut affirmer qu'un texte ait été dans un état parfait d'un point de vue de la versification lors de la rédaction initiale (ou du remaniement de celle-ci) et/ou de sa représentation ; au contraire, il est tout à fait possible qu'un texte ait été rédigé ou joué avec toutes les « irrégularités » métriques et rimiques sans causer aucun inconvénient, et qu'un copiste ou un imprimeur ait reproduit ces « irrégularités » en se référant fidèlement à la copie dont il disposait⁴. Dans cette perspective, nous devrions faire preuve d'une précaution suffisante pour identifier les responsables de

les spécificités de l'emploi de versification dans les textes dramatiques : voir T. KUROIWA, X. LEROUX et D. SMITH, « De l'oral à l'oral : réflexions sur la transmission écrite des textes dramatiques au Moyen Âge », *Médiévales*, 59, 2010, p. 17-40 ; *idem*, « Ipotesi sul funzionamento della versificazione nella Passion de saint André », *Teatro religioso e comunità alpine*, Atti del Congresso internazionale, Susa – Convento di San Francesco, 14-16 ottobre 2010, dir. C. Agus, G. Gai et A. Zonato, Susa, Centro culturale diocesano di Susa et Università degli studi di Torino, 2011, p. 182-194 ; *idem*, « Formes fixes : futilités versificatoires ou système de pensée ? », dans *Vers une poétique du discours dramatique au Moyen Âge*, Paris, H. Champion, 2011 (Collection Babeliana 14), p. 3-25. Nous tenons enfin à préciser que le présent travail est le remaniement et le développement de la partie préliminaire de notre thèse de doctorat portant sur la versification des sotties imprimées (T. KUROIWA, *Composer, jouer et diffuser les « paroles polies » – contribution à l'étude de la versification des sotties* –, doctorat de l'Université Waseda, Tokyo, Japon, 2 vol., 2009).

ces phénomènes « irréguliers », surtout quand on est face à des pièces conservées par un témoin unique – ce qui est le cas pour la plus grande part du corpus théâtral à la fin du Moyen Âge – et qu'on manque des documents nécessaires pour préciser les provenances de diverses interventions effectuées sur les textes conservés.

Soulignons néanmoins que nous n'excluons pas du tout la possibilité que les textes conservés jusqu'à nous comportent des omissions causées par ceux qui se sont chargés de leur impression et de leur copie. Au contraire, examiner de près cette possibilité en soi et en éclaircir le processus nous permettra de nous représenter diverses possibilités d'interprétation des « irrégularités » textuelles. Dans cette perspective, nous voudrions dans le présent travail présenter une brève enquête sur la genèse des vers « irréguliers », surtout par omission, au cours de la transmission des textes dramatiques, notamment celle des imprimés. En mettant au centre de notre examen la deuxième édition produite par l'atelier Trepperel de *Maistre Pierre Pathelin* (qui sera désormais appelée « Trepperel 2 »), c'est-à-dire une édition réputée particulièrement « mauvaise » et produite par un atelier qui a imprimé un grand nombre de pièces anonymes et uniques, nous voudrions expliciter le processus de l'apparition des vers « irréguliers »⁵. Parmi ceux-ci, les vers isolés (les vers qui ne riment avec aucun des vers voisins) seront notre objet

4. Pour prendre l'exemple de *Maistre Pierre Pathelin*, qui est le principal objet du présent travail, A. Tissier considère l'état de versification de l'œuvre comme contenant plusieurs traits provenant de l'oralité (*Recueil de Farces (1450-1550)*, textes établis, annotés et commentés par A. Tissier, Genève, Droz, t. 7 (*Maître Pathelin*), 1993 (T.L.F., 432), p. 35, 51-55, 73.

d'examen privilégié, à cause de leur facilité d'identification et de l'importance du phénomène : de manière complémentaire, nous nous intéresserons également aux couples de vers isolés, c'est-à-dire à la succession de deux vers isolés⁶.

Présentons d'abord une description rapide des vers isolés, tels qu'ils apparaissent dans quelques éditions imprimées qui sont considérées comme les ancêtres de l'édition Trepperel 2. Nous examinerons ensuite le cas de l'édition Trepperel 2 proprement dite.

I. Vers isolés dans des imprimés de Maître Pierre Pathelin avant Trepperel 2

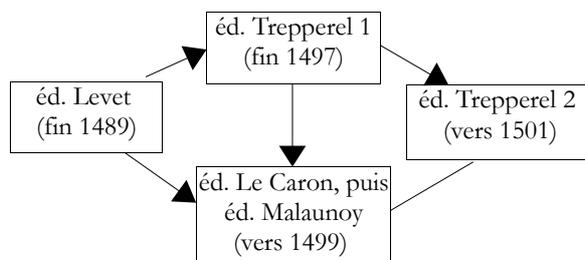
Maître Pierre Pathelin était diffusé sous forme imprimée dès la fin du xv^e siècle. Parmi les premiers témoins imprimés, l'édition par Pierre Levet (qui sera désormais appelée

5. Nous espérons aussi que cet examen effectué sur Trepperel 2 serve de matière de réflexion pour aborder les pièces conservés en « format agenda ». Pour cette possibilité, voir le compte-rendu par J. Koopmans de l'édition de *Maître Pierre Pathelin* par A. Tissier (Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance, 1994, 56, p. 595-598).

6. La perception contemporaine des rimes, qui acceptait souvent des différences sonores importantes entre les mots à la rime, est aujourd'hui difficile à mesurer (voir surtout H. CHATELAIN, *Recherches sur les vers français au xv^e siècle. Rimes, mètres et strophes*, Paris, Champion, 1907 (Genève, Slatkine reprints, 1974), première partie). Pour les 4 imprimés que nous examinons, nous avons considéré d'autres cas que les exemples cités dans notre travail comme les cas résultant des coquilles, dans lesquels la perception de rimes est plus ou moins conservée chez les lecteurs (nos exemples sont donc ceux dans lesquels nous ne trouvons pas du tout (ou presque) de correspondance entre les mots à la rime ; avouons néanmoins qu'il était parfois difficile de faire le tri).

« Levet »), également imprimeur d'un recueil de Villon, a servi de base pour plusieurs éditions de la fin du xv^e siècle et du début du xvi^e siècle, comme la première édition Trepperel (désormais « Trepperel 1 »), l'édition Marion de Malaunoy (« Marion de Malaunoy ») et l'édition Trepperel 2⁷.

Filiation des imprimés de *Maître Pierre Pathelin* établie par A. Tissier (extrait)⁸



Voici le résumé de la description succincte des vers isolés de chacune de ces éditions⁹.

7. Cf. *Recueil de farces (1450-1550)*, *op. cit.*, p. 30. Sur le statut de l'édition Levet, voir aussi *La Farce de Maître Pathelin*, édition bilingue par M. Rousse, Paris, Gallimard, 1999 (Folio classique, 3282), p. 268-271. Cette édition est également la première édition imprimée existante qui conserve l'intégralité de l'œuvre. Pour la tradition textuelle de l'œuvre, voir surtout *Recueil de farces (1450-1550)*, *op. cit.*, p. 25-124 et *Maître Pierre Pathelin. Le Miroir d'Orgneil, texte d'un recueil inédit du xv^e siècle (mss Paris, B.N.F. fr. 1707 et 15080)*, introduction, édition, traduction et notes par D. Smith, Saint-Benoît-Du-Sault, Tarabuste, 2002, p. 79-100.

8. *Recueil de farces (1450-1550)*, *op. cit.*, p. 30.

9. Notre connaissance de ces textes se fonde sur l'examen des reproductions fac-similés ou numériques, sauf pour Trepperel 2 dont la consultation est directe. D'autre part, nous n'avons pas effectué l'examen de l'édition

Levet (Bibliothèque nationale de France, Rés. Ye 243)¹⁰

On ne trouve aucun vers isolé *stricto sensu* dans le texte de cette édition, mais il se trouve un couple de vers isolés, que voici (nous donnons désormais les numéros de vers correspondant de l'édition Levet pour indiquer les passages dans l'ensemble des éditions imprimées : nous indiquons ces numéros par le signe « L »)¹¹ :

Exemple 1 (L1528-1532)

Pathelin

[...]

maintenant est elle bien clere

Le drappier

Cestes vous ou regnie saint pierre

vous sans aultre ie le scay bien

pour tout vray

Pathelin

[Or n'en croiez rien ;]

car certes ce ne suis ie mie (f. 39 r°)

Pierre Le Caron, qui est aujourd'hui perdue.

10. Voir *Maistre Pierre Pathelin [...], fac-similé de l'édition imprimée en 1489 par Pierre Levet*, éd. R. Th. Holbrook, Genève, Droz, 1953 (T.L.F., 51). Le texte de cette édition contient une succession de trois vers (L929-931) qui se terminent tous en -y (epysy : coureisy : y).

11. Dans le présent travail, le texte est transcrit sans modification des caractères (ni des coquilles), sauf pour la réalisation des abréviations (qui est mise en italique).

Dans cette scène située vers la fin de l'œuvre, dans laquelle Pathelin et le Drappier continuent à se disputer même après la clôture du tribunal, les deux vers, dont le dernier (« pour tout vray ») est hypométrique, ne riment pas ensemble (soulignés dans la citation). On serait tenté de penser qu'il y a une lacune pour la deuxième partie du dernier entre eux, comme nous l'avons complété avec les crochets carrés dans la citation suivant l'édition établie par M. Rousse¹² ; mais il est aussi vrai que ce passage se lit sans aucun problème de sens.

*Trepperel 1 (BnF, Rés. Ye 242)*¹³

Cette édition a été publiée vers 1497 selon A. Tissier, qui considère qu'elle reprend presque exactement le texte de Levet¹⁴ ; mais elle ajoute à celui-ci un vers isolé qui provient de l'omission d'un vers (L1007)¹⁵.

12. M. Rousse a ajouté ces mots suivant l'édition Galiot du Pré. Cf. *La Farce de Maître Pathelin* (éd. Rousse), *op. cit.*, p. 236, v. 1531. Voir aussi *Recueil de farces (1450-1550)*, *op. cit.*, p. 27 et 28 et p. 540 et 541.

13. Voir la reproduction numérique sur Gallica (<http://gallica.bnf.fr>).

14. Cf. *Recueil de farces (1450-1550)*, *op. cit.*, p. 80-85.

15. Selon R. Th. Holbrook, cette « faute » est due à l'édition par Pierre Le Caron, aujourd'hui perdue (cf. R. Th. HOLBROOK, *Études sur Pathelin*, Baltimore-Paris, Johns Hopkins Press-E. Champion, 1917 (Elliott Monographs in the Romance Languages and literatures, 5), p. 19). Mais A. Tissier considère Trepperel 1 comme ancêtre de l'édition par Pierre Le Caron (cf. *Recueil de farces (1450-1550)*, *op. cit.*, p. 82 et 83).

Exemple 2 (L1003-1009)

| Levet | Trepperel 1 |
|---|--|
| Pathelin | Pathelin |
| Par le corps bieu a dire veoir | Par le corps bieu a dire veoir |
| vous y aues tresbien ouure | vous y aues tresbien ouure |
| au moins auons nous recouure | au moins auons nous recouure |
| asses drap pour faire des robbes | <u>assez drap pour faire des robebs</u> |
| Le drappier | Le drappier |
| quoy dea chascun me paist de lobes | |
| chascun men porte mon auoir | → Quoy dea chascun me// porte mo// auoir |
| et prent ce quil en peust auoir | et prent se quil peust auoir |
| (f. 26 r ^o et v ^o) | (f. 26 r ^o -27 r ^o) |

La citation correspond à la transition de deux phases du drame, celle où Pathelin a réussi à chasser le Drappier par sa folie feinte, et l'autre où le Drappier commence à accuser le Bergier de sa fraude. Apparemment, le typographe de Trepperel 1 (ou d'un éventuel témoin intermédiaire) a d'abord composé « Quoy dea » et a fait suivre ces deux mots du vers suivant, d'où l'apparition d'un vers isolé (« Assez drap pour faire des robbes », souligné dans la citation) et d'un vers hypermétrique de deux syllabes (« Quoy dea chascun men porte mon auoir »). D'autre part, malgré cette « irrégularité »,

le texte de Trepperel 1 se lit sans problème du point de vue de sens (sauf le coquille « robebs » pour « robbes »)¹⁶.

*Marion de Malaunoy*¹⁷

Cette édition est considérée comme ayant servi de base pour Trepperel 2 par A. Tissier, qui la date vers 1499-1500 ; mais celui-ci suggère aussi la possibilité que Trepperel 2 ait repris Trepperel 1, en corrigeant son texte par Marion de Malaunoy¹⁸. Quant aux vers isolés, le texte reprend L1007 de Trepperel 1 (notre exemple 2) sans rien y ajouter, mais il contient encore cinq couples de vers isolés qui n'existent pas dans l'édition Trepperel 1.

Prenons d'abord le premier exemple de couples de vers isolés :

Exemple 3 (L14-21)

| Trepperel 1 | Marion de Malaunoy |
|--|---|
| Pathelin | ¶ Pathelin |
| Encore ne le dis ie pas pour me vanter. mais na au territoire | ¶ Encor ne dis ie pas pour me Vanter / mais na au territoire |
| ou nous tenon nostre auditoire | Ou nous tenons nostre audictoire |
| homme plus saige fort le maire | Homme plus sage fors le maire |

16. D'autre part, cette édition contient une répétition des deux vers (reprise de L1579 et 1580), ce qui produit un dérangement textuel et formel dans cette zone textuelle (voir notre exemple 7).

17. Voir *Maistre Pierre Pathelin hystorié. Reproduction en fac-similé de l'édition imprimée vers 1500 par Marion de Malaunoy, veuve de Pierre Le Caron*, publ. É. Picot, Paris Firmin Didot, 1904 (S.A.T.F.).

18. Cf. *Recueil de farces (1450-1550)*, *op. cit.*, p. 93.

| | |
|----------------------------------|--|
| Guillemette | ¶ Guillemette |
| Aussi a il leu le grimaire | ¶ Aussi a il leu le grimoire |
| et aprins a clerc longue piece | <u>Et apris a clerc longuement</u> |
| Pathelin | ¶ Pathelin |
| A qui veez vous que ne despesche | ¶ <u>A qui veez vous que ne despesse</u> |
| sa cause se ie my vueil mettre | Sa cause / se ie my veulx mettre |
| [...] | [...] |
| (f. 2 v ^o) | (f. 1 v ^o et 2 r ^o) |

Il s'agit d'une variante qui se produit dans Marion de Maulaunoy et qui a fait apparaître un couple de vers isolés (souligné dans la citation). Mais le texte peut se lire sans problème du point de vue du sens malgré l'inconvénient formel.

Passons au deuxième couple de vers isolés, où Pathelin commence à parler du drap avec le Drappier :

Exemple 4 (L258-262)

| Trepperel 1 | Marion de Maulaunoy |
|--------------------------------|--------------------------------|
| Le drappier | ¶ Le drappier |
| Et ie vous demande | ¶ Et ie vous demande |
| combien vous en fault il auoir | Combien vous en fault il auoir |
| Pathelin | ¶ Pathelin |
| Il est bien aise a sauoir | ¶ Il est bien aysie a scauoir |
| quel le a il | <u>Quel le a il</u> |
| Le drappier | ¶ Le drappier |

| De brucelle | ¶De brucelle |
|------------------------------------|----------------------------------|
| Pathelin | ¶Pathelin |
| Trois aulnes pour moy et pour elle | ¶Trois aulnes pour moy |
| elle est haulte deux et demie | ¶Elle est haulte / deux et demye |
| [...] | [...] |
| (f. 8 r°) | (f. 6 r°) |

Le deuxième vers avant la fin de citation figure seulement à moitié dans Marion de Maulaunoy ; ce qui produit deux vers isolés successifs qui ne riment pas ensemble (souligné dans la citation). De plus, le sens devient défectueux à cause de ce vers isolé hypométrique.

Passons au troisième couple :

Exemple 5 (L528-531)

| Trepperel 1 | Marion de Maulaunoy |
|----------------------------------|--|
| Guillemette | ¶ Guillemette |
| He sens rigoler | ¶Hee / sans rigoller |
| Il nest pas temps que len rigole | <u>Il nest pas temps que len rigolle</u> |
| Le drappier | ¶Le drappier |
| Sa mon argent estes vous folle | ¶Sa mon argent |
| Il me fault neuf frant [...] | Il me fault neuf francz [...] |
| (f. 15 r°) | (f. 11 r°) |

Guillemette essaie de chasser le Drappier qui est venu chez Pathelin pour récupérer de l'argent pour le drap qu'il a donné

à celui-ci. Malgré le défaut formel, cet exemple ne pose pas de problème de lecture.

Encore un autre couple, où Pathelin et le Drappier réagissent respectivement à l'étonnement du Juge quand celui-ci a écouté pour la première fois le cri du Bergier au tribunal :

Exemple 6 (L1304-1309)

| Trepperel 1 | Marion de Maulaunoy |
|--------------------------------------|---|
| Pathelin | ¶Pathelin |
| Croies quil est fol ou testu | ¶ Croyez quil est fol ou testu |
| ou quil cuide estre entre ses bestes | Ou quil cuyde este entre ses bestes |
| Le drappier | ¶Le drappier |
| Or regnie ie bieu se vous nestes | ¶ Or ie regnye bieu se vous nestes |
| celluy sans autre qui laues | <u>Cestuy sans autre</u> |
| eu mon drap. ha vous ne scaues | → <u>Qui eut mon drap / ha vous ne scauez</u> |
| monseigneur par quelle malice | Mon seigneur par quelle malice |
| (f. 33 v°) | (f. 24 v°) |

Cet exemple ressemble au phénomène de contraction qui a été présenté plus haut (exemple 2)¹⁹. Le passé antérieur de Trepperel 1 (« celluy sans autre qui l'aues // eu mon drap ») se transforme en passé simple dans Marion de Maulaunoy (« Cestuy sans autre // qui eut mon drap »), en produisant de plus un vers hypermétrique avec l'ajout du pronom relatif

19. Selon Holbrook, ces mots « qui laues » manquent aussi dans l'édition Pierre Le Caron (Holbrook, *Études sur Patbelin*, *op. cit.*, p. 27 et 28).

« Qui » au début du vers (« Qui eut mon drap / ha vous ne scauez », en neuf syllabes). Grâce à cette petite manœuvre textuelle, le passage de Marion de Maulaunoy maintient une cohérence suffisante d'un point de vue syntaxique et sémantique.

Citons enfin le cinquième couple :

Exemple 7 (L1577-L1581)

| Trepperel 1 | Marion de Maulaunoy |
|----------------------------------|---|
| Pathelin | ¶Pathelin |
| Me fais tu menger de loe | ¶ Me fais tu menger de loe |
| maugre bieu ay ie tant vescu | Maugre bieu ay ie tant vescu |
| bue vng bergier vng mouton vestu | Que vng bergier vng mouton vestu |
| vng villain paillart me rigolle | <u>Vng villain paillart me rigolle</u> |
| que vng bergier vng mouton vestu | |
| vng villain paillart me rigolle | |
| Le bergier | ¶ Le bergier |
| Bee | ¶ <u>Bee</u> |
| | |
| Pathelin | ¶Pathelin |
| Nen auray ie autre parole [...] | ¶ <u>Nen auray ie autre chose [...]</u> |
| (f. 40 v° et 41 r°) | (f. 29 v°) |

Le texte de Trepperel 1 pose un problème, parce que le 3^e et le 4^e vers de la citation sont littéralement répétés (sauf la coquille « bue ») tout de suite après leur première occurrence.

Marion de Malaunoy ne contient pas, à juste titre, cette répétition, mais la variante qui apparaît à la rime du dernier vers de la citation rend la rime très hasardeuse (en faisant une « rime de goret » selon la terminologie de l'époque²⁰), même si le sens du texte reste cohérent.

Pour clôturer cette rapide description, retenons d'abord qu'il n'apparaît que peu de vers isolés au cours de la transmission textuelle, une fois intégrée dans le cercle des imprimés ; entre Levet et Marion de Malaunoy, il n'y a qu'un seul vers isolé à avoir été produit par l'omission (exemple 2) et cinq couples de vers isolés par l'omission ou par la variante (exemple 3-7)²¹. Même quand se produisent des omissions, nous constatons souvent de petites retouches textuelles qui contribuent à maintenir la cohérence syntaxique et à assurer le sens du texte. En cas d'absence de ce type de manœuvre, le texte peut présenter quelques difficultés à la lecture, mais il se peut aussi que le texte se lise sans problème.

20. Cf. *Recueil d'arts de seconde rhétorique*, éd. par E. Langlois, Paris, Imprimerie nationale, 1902 (Genève, Slatkine, 1974), p. 250 ; *ibid.*, p. 253 ; *L'Infortuné, Instructif de seconde rhétorique, dans Le Jardin de Plaisance et Fleur de Rhétorique, fac-similé de l'édition de 1501*, introduction et notes par E. Droz et A. Piaget, Paris, SATF, 1910, 2 vol., t. 1, f. 3 v° a et b ; Pierre Fabri, *Le grand et vrai art de pleine rhétorique*, éd. A. Héron, Rouen, Imprimerie Espérance Cagniard, 1889-1890, 3 vol., t. 2, p. 27 et 28 ; Gratien du Pont, *Art et science de rhétorique metrificée*, Toulouse, Nycolas Vieillard, 1539 (Genève, Slatkine reprints, 1972), f. 37 r° et v°.

21. D'autre part, les « irrégularités » mineures sont assez présentes dans ces imprimés, même dans une édition soignée comme l'édition Levet. Cette tendance est plus prononcée dans Trepperel 2.

II. *Apparition des vers isolés dans Trepperel 2 (BnF. Rés. Ye 317)*

Passons maintenant à l'examen des vers isolés dans Trepperel 2. A. Tissier postule les années 1500 et 1501 comme date d'impression de cette édition²² et donne un avis assez sévère sur la qualité du texte²³. Mais, du moins en ce qui concerne la quantité considérable de coquilles, la grande majorité semble résulter de la confusion des caractères qui se ressemblent graphiquement (par exemple le « n » et le « u »)²⁴. D'autre part, la plus grande spécificité de cet exemplaire (et non de l'édition) est que plusieurs mains postérieures (dont la plus récurrente est vraisemblablement du xvi^e siècle) corrigent le texte²⁵.

Le texte de cette édition contient cinq vers isolés, dont deux viennent de la disparition d'une feuille vers la fin de l'exemplaire²⁶ et l'un est commun avec Trepperel 1 et Marion

22. Cf. *Recueil de farces (1450-1550)*, *op. cit.*, p. 92. Il s'agit d'une édition de petit format (petit in-4^o). Il manque une feuille vers la fin de l'exemplaire que nous avons examiné (cf. aussi *ibid.*, p. 92 et 93, note 132).

23. « Que penserait-on de Pathelin si, comme pour les farces dont on ne possède qu'une édition gothique, seule cette édition nous l'avait fait connaître ! » (*ibid.*, p. 94).

24. Nous nous demandons si ce procédé n'était pas, sinon voulu, du moins admis. Ce phénomène est également constaté dans Trepperel 1.

25. Nous trouvons ces interventions dans les 87 vers, dont 33 subissent des corrections qui contribuent, pour la plupart, à l'établissement de la cohérence dans la versification. Ils seront examinés plus en détail dans une autre occasion.

26. « Souper avec moy maistae pierre » (L1500) et « He dea on ne te orra point » (L1547).

de Maulaunoy (notre exemple 2)²⁷. Il y a donc deux vers isolés de plus dans Trepperel 2 que dans Trepperel 1 ou Marion de Maulaunoy. Citons le premier exemple où Pathelin flatte le père du Drappier (avec le passage correspondant de Trepperel 1 et Marion de Maulaunoy, deux éditions supposées être les ancêtres directes de Trepperel 2 et qui se sont conservées jusqu'à aujourd'hui) :

Exemple 8 (L130-135)

| Trepperel 1 | Marion de Maulaunoy | Trepperel 2 |
|------------------------------------|------------------------------------|--|
| Pathelin | ¶ Pathelin | Pathelin |
| Par ma foy il me desclera | ¶ Par ma foy il me declaira | Par ma foy il me declaira |
| mainte fois et bien largement | Le temps quon fait presentement | <u>Le temps quon voit presentement</u> |
| le temps quon voit presentement | Ainsi quil est certainement | |
| moult de fois men est souenu | Moult de fois men est souenu | Moult de fois men est souenu |
| et puis lors il estoit tenu | Et puis lors il estoit tenu | Et puis lors il estoit tenu |
| vng des bons (f. 5 r°) | Vng des bons (f. 3 v° et 4 r°) | Vng des bons (f. 4 r°) |

À cause du manque du vers « maintefois et bien largement » ou « Ainsi quil est certainement », le texte du

27. « Assez drap pour faire des robbes » (L1006).

Trepperel 2 contient un vers isolé. Néanmoins, le texte du Trepperel 2 peut se lire sans difficulté.

Passons à l'autre exemple, où Guillemette essaie de chasser le Drappier comme dans notre exemple 5 :

Exemple 9 (L562-567)

| Trepperel 1 | Marion de Maulaunoy | Trepperel 2 |
|--------------------------------------|---------------------------------------|---|
| Guillemette | ¶ Guillemette | Guillemette |
| Et quest ce esse a meshuy | ¶ Et quest cecy / est ce a meshuy | Et quest ce este a meshuy. |
| deable y ait part aga que prendre | Dyable y ait part aga quel prendre | Diable y ait part aga quel prendre |
| ha sire que len le puist prendre | Ha sire que len le puyst prendre | Ha sire que len le puist prendre |
| Qui ment. il est en tel parti | Qui ment / il est en tel party | <u>Qui ment il est en tel parti</u> |
| Le poure homme quil ne parti | Le poure homme quil na party | |
| du lit y a vnze sepmaines | Du lict / y a vnze sepmaines | <u>Du lit y a vnze sepmaines</u> |
| (f. 16 r°) | (f. 12 r°) | <u>(f. 13 r°)</u> |

La lecture du texte se fait plus difficile que dans d'autres éditions, à cause du manque du vers « Le poure homme quil na party » (selon Marion de Maulaunoy).

Quant aux couples de vers isolés, Trepperel 2 partage trois occurrences avec Marion de Maulaunoy (ex. 4, 6 et 7) et en

ajoute encore cinq²⁸ ; ces couples sont tous combinés à un phénomène d'hypométrie à un degré plus ou moins haut, comme c'est le cas dans tous les exemples de couples de vers isolés présentés jusqu'ici. Voici les exemples supplémentaires trouvés dans Trepperel 2 (nous complétons les mots manquants entre crochets carrés suivant l'édition Marion de Maulaunoy) :

| Exemple 10 (L121-125) | Exemple 11 (L188-191) |
|---|--|
| <p>(Pathelin fait l'éloge du père du Drappier)</p> <p>Pathelin</p> <p>Il mest aduis tout clepreent</p> <p>Que cest il de vous propemment</p> <p><u>Questoit ce vng bon marchant</u> [et sage]</p> <p><u>Vous luy resembles de visage</u></p> <p>Par dieu comme droite peinture</p> <p>(f. 4 r^o)</p> | <p>(Pathelin commence à s'intéresser aux draps)</p> <p>Le drappier</p> <p>Que voulez vous il fault songer</p> <p><u>Qui veult viure et sontenir</u> [paine]</p> <p>Pathelin</p> <p><u>Cestuy cy est il taint en laine</u></p> <p>Il est fort comme vng courdouen.</p> <p>(f. 5 r^o)</p> |

28. Les vers L829-830 (« ...mon argent » « Ha guillemette » / « Saignes vous benedicite ») sont un cas difficile à trancher, mais nous préférons y voir une rime féminine hasardeuse. Par ailleurs, cette édition amende un couple de vers isolés de l'édition Marion de Maulaunoy (l'exemple 5).

Exemple 12 (L386-390)**(Pathelin se vante de sa tromperie)**

Pathelin

Ie vous donne oeil a traire

Sil *en* plus eu ne naura

Ia si bien chanter ne scaura.

Guillemette

Et qui est il

Pathelin

[Cest vng guillaume]

Qui a seurnon de ioceaulme.

(f. 9 r°)

Exemple 13 (L460-466)**(Pathelin discute avec Guillemette sur la venue du Drappier)**

Pathelin

Il doit venir menger de loe

Mais vez cy quil nous fauldra faire.Ie suis certain quil viendra [braire]

Pour auoir a gent promptement.

Iay bon appointment

Il couuient que ie me couche

Comme malade sur ma couche

(f. 10 v°)

Exemple 14 (L1577-1580)**(Pathelin trompé par le Bergier)**

Pathelin

Me fais tu menger de loe

Maugre bieu ay ie tant vescuQue vng bergier vng mouton [vestu]

Vng villain paillart me rigolle.

(f. 32 r°)

Les exemples 10, 13 et 14 nous semblent pouvoir se lire malgré ces omissions, alors que les autres exemples sont plus problématiques d'un point de vue de cohérence du sens.

Pour résumer, nous considérons que l'apparition de vers isolés *stricto sensu* par omission est rare même dans Trepperel 2, alors que cette édition est réputée particulièrement « mauvaise ». D'autre part, les couples de vers isolés peuvent se produire plus souvent, mais ceci résulte surtout de l'omission de quelques mots à la rime. La présence de ces deux types d'« irrégularités » ne nuit pas nécessairement à la lisibilité du texte d'un point de vue de sens ; si nous repartons des cas qui ont été produits dans Trepperel 2, à peu près la moitié d'entre eux pose des problèmes pour la lecture (un sur deux vers isolés et trois sur cinq couples de vers isolés).

Conclusion

L'appréciation globale de la fréquence des vers isolés est difficile ; est-elle élevée ou non, par rapport à la fréquence moyenne dans d'autres types de textes ou chez d'autres imprimeurs de l'époque ? Vu la longueur de l'œuvre (1599 vers selon Levet), il semble possible que les imprimeurs de l'époque, même dans un « mauvais » cas comme Trepperel 2, ne fassent pas si souvent des fautes « graves » comme l'omission d'un vers entier, même si leurs produits peuvent être déparés par la présence de coquilles ou l'oubli des petits mots. Dans ces cas, quand on rencontre un vers isolé dans un texte unique, on devrait penser aussi bien à l'omission qu'à l'ajout ; il serait également possible que la rédaction initiale

d'un texte ait contenu ces vers isolés. Les possibilités sont multiples²⁹.

Soulignons d'autre part que la cohérence dans le sens du texte ne peut pas être un repère absolu pour savoir s'il y a des omissions ou non : le texte peut être parfaitement lisible après omission. Ainsi, le défaut formel, autant que la lisibilité textuelle, ne prouve pas par lui-même ce qui est arrivé ou ce qui n'est pas arrivé à nos textes. C'est seulement avec une grande prudence que nous pouvons affirmer que les imprimeurs, de même que les copistes, ont « négligé » leurs produits³⁰.

29. Ajoutons pour mémoire que la version de cette œuvre conservée dans le manuscrit La Vallière, version qui est la plus ancienne parmi les témoins existants, contient des vers « irréguliers », dont la majeure partie ne pose pas de problèmes pour la lecture : on y trouve quatre vers isolés (les vers 429, 843, 1330 et 1337 selon la numérotation de vers de l'édition par A. Tissier) et un couple de vers isolés (les vers 885 et 886). Parmi ces vers, seuls les deux vers isolés (429 et 1330) posent des problèmes de compréhension sérieux.

30. Serait-il possible que la célébrité de l'œuvre ait contribué à la meilleure conservation du texte même dans une édition « mauvaise » ?

Appendice : tableau des vers isolés
et des couples de vers isolés cités³¹

Vers isolés

| Levet | Trepperel 1 | M. de Maulaunoy | Trepperel 2 |
|-------|--------------|--------------------|--------------|
| | | | 131 (ex. 8) |
| | | | 565 (ex. 9) |
| | 1008 (ex. 2) | 1008 (ex. 2) | 1008 (ex. 2) |

Couples de vers isolés

| Levet | Trepperel 1 | M. de Maulaunoy | Trepperel 2 |
|---------------------|---------------------|---------------------|-------------------------|
| | | 19 : 20 (ex. 3) | |
| | | | 124 : 125 (ex. 10) |
| | | | 189 : 190 (ex. 11) |
| | | 261 : 262 (ex. 4) | 261 : 262 (ex. 4) |
| | | | 389 : 390 (ex. 12) |
| | | | 461 : 462 (ex. 13) |
| | | 529 : 530 (ex. 5) | |
| | | 1307 : 1308 (ex. 6) | 1306 : 1307 (ex. 6) |
| 1530 : 1531 (ex. 1) | 1530 : 1531 (ex. 1) | 1530 : 1531 (ex. 1) | (pas de feuille) |
| | | 1580 : 1581 (ex. 7) | 1580 : 1581 (ex. 7) |
| | | | 1578 : 1579 (ex. 14) |

31. N.B. : nous donnons les numéros de vers correspondant de l'édition Levet pour indiquer les passages dans l'ensemble des éditions imprimées. Les occurrences qui semblent poser des problèmes pour le sens du texte à cause de l'omission sont soulignées.